



n° 36 - Janvier 2021



Bulletin Municipal



1 MOT DU MAIRE

2 à 8 VIE COMMUNALE

9 à 12 TRAVAUX COMMUNAUX

13 à 15 ECOLE COMMUNALE

16 à 17 VIE ÉCONOMIQUE

18 à 22 ASSOCIATIONS

- Amicale Laïque :
Gym douce et Body Karaté
- Anciens combattants
- Société de Chasse
- Biozat Tennis de table
- Club du 3^{ème} âge
- West Dance Story
- Sapeurs Pompiers
- Théâtre Enfants
- Théâtre des 3 Roues

23 à 24 COM COM

25 ETAT CIVIL

25 NUMÉROS UTILES



"Une année particulière mais cependant très active pour l'équipe municipale."

Alors que la vie reprenait son cours, presque normalement, au cours de l'été dernier, « le couperet » est de nouveau tombé cet automne. Même si nous nous sommes familiarisés avec les gestes barrières, la situation ne favorise pas notre travail quotidien, les précautions restant de mise.

Six réunions de Conseil Municipal ont cependant été conduites depuis la mise en place de la nouvelle équipe. Aujourd'hui, le huis clos s'impose de nouveau et le Conseil a déménagé à la « salle préfa » à côté de la mairie, garantissant ainsi mieux la distanciation.

De nombreux chantiers ont été lancés, réalisés ou sont en cours. Vous les découvrirez plus en détail au sein de ce bulletin.

Celui des ateliers communaux, tout d'abord, a malheureusement connu un mauvais départ, avec une entreprise qui a manqué de sérieux.

Après quasiment 3 mois de non activité, le projet est remis sur les rails. La structure métallique est aujourd'hui montée et les travaux de maçonnerie se poursuivent.

Le city stade, annoncé aux jeunes depuis plus d'un an, a enfin vu le jour et est venu étoffer la zone de loisirs. Le chantier s'est bien déroulé et donne une belle réalisation en accès libre aux utilisateurs depuis le 28 novembre dernier. Les enfants de l'école vont aussi pouvoir s'en donner à cœur joie.

La démolition des anciens ateliers, pour sa part, s'est déroulée par étape au cours du mois de novembre et début décembre. Nous devons réfléchir, dans les mois ou années à venir, au futur aménagement de cette zone.

Deux chemins ruraux ont été remis en état. D'importants travaux de voirie seront poursuivis en 2021.



Je tiens à remercier nos différents financeurs qui nous permettent d'atteindre souvent 80 % de financement : l'Etat, via ses dotations aux territoires ruraux, la Région, via son plan de ruralité ou plan de relance, le Département, à travers ses différents programmes d'aide, et la Communauté de Communes grâce au fond de concours mis à disposition de chaque commune.

De nombreux travaux réalisés en régie vous sont par ailleurs signalés, dont le busage en plusieurs points de la rue de la Place Chantelle. Merci à Didier et Fredy qui sont aux manettes.

Côté école, qui accueille 106 enfants cette année, l'extension de la maternelle a été livrée dans les temps pour la rentrée scolaire. Les chantiers d'insertion ont poursuivi l'embellissement des bâtiments avec divers travaux de peinture sur volets et façades. La commune s'est aussi beaucoup mobilisée pour que la rentrée scolaire se passe le mieux possible, avec l'embauche d'une jeune personne, en contrat aidé d'un an, en renforcement pour le « grand ménage » exigé par le protocole sanitaire.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal de l'école pour son engagement dans des conditions quelque peu difficiles.

La vie communale se voit également bouleverser par la situation sanitaire. La reprise des activités associatives, cet automne, a été éphémère. Nous n'avons pas été en mesure de réunir les aînés de notre commune et la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra malheureusement pas se tenir. Vous verrez que l'ensemble de nos associations, qui vous font un signe dans ce bulletin, attendent impatiemment des jours meilleurs et tout le monde veut espérer une année 2021 plus favorable. Bien malin qui peut dire ce qu'il en sera...

Début 2021, nous aurions dû être recensés. Il n'en sera rien et l'INSEE a joué la prudence pour les agents de recensement. Rendez-vous dans un an avec 900 habitants à Biozat ?

Afin de poursuivre l'attractivité de notre commune, nous comptons d'ailleurs conduire plusieurs projets qui pourraient encourager l'installation, dans les années à venir de nouveaux habitants, artisans ou commerce.

Nous avons notamment le projet d'enfouir la ligne à haute tension surplombant 3 terrains communaux, impasse des Courinchaux, qui devrait favoriser la commercialisation de ces terrains. Nous prévoyons aussi quelques aménagements de l'appartement communal, situé en rez-de-chaussée près du cabinet infirmières, pour accueillir demain un nouveau service ? (coiffeur, autre...).

Nous nous réjouissons par ailleurs de la reprise du Voltigeur par Mme Annick Dumontier qui nous a accordé une interview dans ce numéro. Déjà, une nouveauté importante vous est proposée avec un terminal de paiement pour certains de vos impôts ou autres factures (ex : taxe assainissement, factures cantine).

N'hésitez pas à lui rendre visite et lui faire part de vos attentes !

L'an prochain, nous allons amorcer un nouveau projet qui me tient particulièrement à cœur : celui de l'accompagnement des Biozatois(es) au numérique, outil aujourd'hui omniprésent dans notre vie quotidienne. Nous nous devons de ne laisser personne au bord du chemin. L'Etat et le Département lancent, de leur côté, l'embauche de conseillers numériques qui, espérons-le, pourront intervenir sur notre commune.

Nous comptons aussi sur le bénévolat. Vous trouverez une enquête encartée dans ce numéro. Si vous êtes intéressé, merci de nous la retourner en mairie afin de pouvoir mettre en place un plan d'action.

Je regrette aussi les trop nombreux départs de nos aînés, cette année. Parmi eux, notre doyenne, Suzanne Maume, 97 ans, s'est éteinte le 4 décembre dernier. Nous garderons d'elle, le souvenir d'une petite dame de caractère qui a œuvré de nombreuses années au sein du Club du 3^{ème} âge de la commune, aux côtés de son mari, Président, visitant très régulièrement les membres ou anciens membres malades et vieillissants. Elle avait été très éprouvée par la perte de son mari suivie de celle de son fils. Nous totalisons ainsi 15 décès sur l'année entière (10 l'an dernier). En parallèle, nous avons eu la joie d'accueillir 11 nouvelles petites frimousses.

Enfin, je remercie l'ensemble de la nouvelle équipe qui œuvre à mes côtés et s'est pleinement engagée au service de notre commune. Je n'oublie pas notre Secrétariat, toujours à votre disposition et rendant de nombreux services à la population. Signalons qu'il nous reste des masques lavables (Région et Département). N'hésitez pas à nous en demander !

Il me reste à vous souhaiter, malgré la situation si complexe, une bonne et heureuse année. Prenez-soin de vous !

Noëlle Seguin

.....
Responsable de la publication : Maire de Biozat - **Conception et impression** : ebCréa - **Crédits photos** : associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, CC SPSL - **Contact** : **Mairie de Biozat** : tél. 04 70 56 54 97 - mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr - **Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h - **Permanence M^{me} le Maire / adjoints** : samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous - **Bibliothèque municipale** : heures d'ouverture de la mairie - Accueil par Aline le jeudi (*fonds renouvelé 3 à 4 fois/an*)

M^{me} La Députée à la rencontre des élus locaux

Le 24 juillet dernier, Bénédicte PEYROL, Députée de la 3^{ème} circonscription de l'Allier, est venue découvrir Biozat (nous n'avons pas encore eu l'honneur de la recevoir). Après une rapide présentation de notre commune, différents sujets ont été abordés : situation sanitaire, gestion de la crise, compensation de la taxe d'habitation, problématique du déploiement de la fibre.

Le rendez-vous s'est terminé par une visite des installations de notre école, largement plébiscitées par notre visiteuse.



Un semestre agité sur le plan climatique

Lundi 10 août après-midi, un orage soudain s'est abattu sur la commune en début d'après-midi : tout d'abord forts coups de vent, puis pluie... et constatation des dégâts : arbres cassés, déracinés, place de l'église et dans le voisinage ; poteau téléphonique déraciné aux Cluzeaux, route de Martinges ; arbre cassé sur poteau électrique à Martinges ; cabane et grilles de chantier en vrac, route de Randan... Dès 16h, l'entraide s'est installée spontanément dans les différents points de la commune. Un grand merci à tous, aux 2 adjoints, Yves et Joël, et à Fredy (appelé à la rescousse car en congés) qui ont largement pris les choses en main. Tout le monde a œuvré tard afin de rendre le quartier de l'église accessible dès le lendemain.



Et la nuit du 21 octobre, c'était au tour de Martinges, rue de la Petite Côte, d'être particulièrement touché ! Un arbre a été déraciné et, dans sa chute, a brisé un poteau électrique béton. Route barrée pour les riverains et tronc à éliminer ! Là encore, le voisinage de bonne volonté a pris les choses en main, surtout la tronçonneuse et l'huile de coude d'ailleurs... Merci aussi aux services d'Enedis qui sont intervenus très rapidement et le poteau était remplacé dès le même soir !

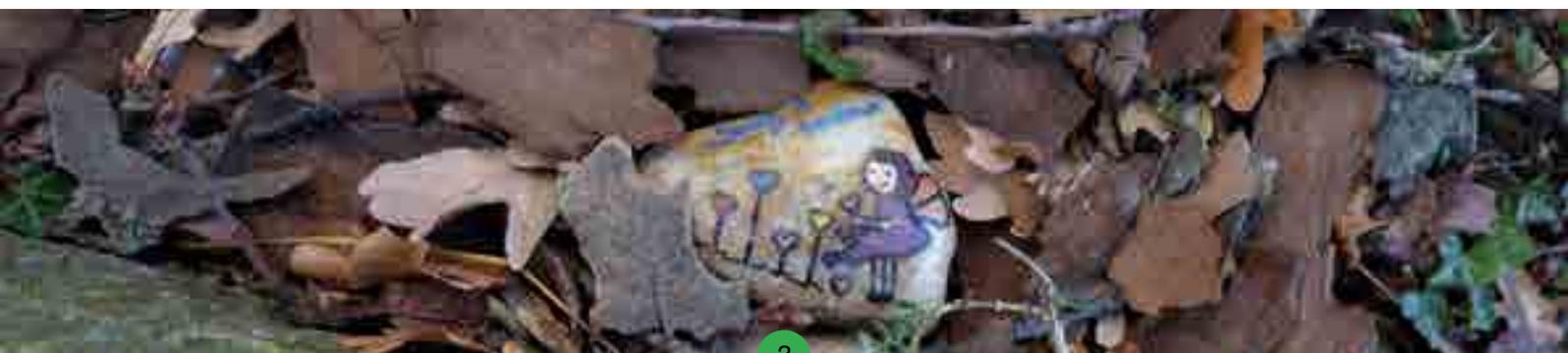


Les arbres grandissent, s'entretiennent... et meurent

Les arbres des propriétés privées doivent être régulièrement entretenus, en particulier, lorsqu'ils sont situés en limite de propriété.

Les arbres morts doivent être éliminés : les dégâts engendrés par la simple chute d'un arbre atteignent très vite un coût important.

Pensons aussi à nos lignes électriques qui ont souvent à souffrir d'un mauvais entretien des arbres situés à proximité ! Nous en avons encore eu un exemple récent dans le secteur des Cluzeaux.



Une nouvelle antenne 4G

Après l'antenne 4G d'Orange, en service maintenant depuis mai dernier, c'est au tour de Free Mobile d'arriver sur notre commune. Une 2^{de} antenne 4G est en cours d'implantation dans la zone du château d'eau, sur la parcelle communale « les Vignes de la Garde ». Les travaux ont débuté le 23 novembre. La mise en service est annoncée pour la fin de l'année 2021.

Le déploiement de la fibre avance... lentement.

La partie souterraine, réalisée pendant le 1^{er} confinement, a été réceptionnée par ATHD (Auvergne Très Haut Débit).

Pour compléter la couverture du bourg, la phase suivante a consisté à implanter 23 poteaux répartis dans les rues ci-après : rue et chemin de la Tour, Quéru, Château, Champ des Fours, Ecole, Croix Mocat, rue et Place Chantelle, rue de l'Octroi. Deux longs mois d'échanges compliqués entre la commune et Enedis, Orange et Eiffage auront été nécessaires pour parvenir à un consensus début octobre. Je tiens à remercier Nicolas Mayet, Pôle Déploiement et Travaux au sein d'Auvergne Numérique(*), qui est venu nous présenter les éléments nécessaires à notre réflexion.

Signalons que nous avons retenu le modèle de poteaux galvanisés, plus discrets que ceux en résine. Ils ont été implantés les 7 et 8 décembre dernier.

La commercialisation par les opérateurs n'est pas d'actualité pour le moment... Encore un peu de patience !

Les hameaux de Martinges et des Cluzeaux seront également équipés de la fibre, mais plutôt en 2022.



Niveau de déploiement de la fibre

Consultez le site : <https://www.auvergne-numerique.fr/cartographie/>. Sélectionnez « Auvergne Très Haut Débit » puis « Carte fibre » et zoomez afin de retrouver votre adresse.

Les nouvelles constructions(1) ne sont pas intégrées dans le plan de déploiement actuel. Les propriétaires doivent demander eux-mêmes la fibre à Auvergne Numérique : poletechnique@auvergne-numerique.com. Lorsque vous construisez, pensez à demander l'eau, l'électricité... et la fibre !

() Auvergne numérique est une régie pour le compte de la Région Auvergne qui assure la mise en place du réseau numérique public via ATHD en milieu rural (partenariat public-privé). Le rôle d'Auvergne Numérique est de veiller au bon timing et au respect des coûts du déploiement de la fibre.*

(1) Les 2 lotissements, rue de l'Arbouze et route des Cluzeaux, sont déjà pris en compte même s'ils n'apparaissent pas encore sur la carte de déploiement. Donc, aucune démarche à faire.



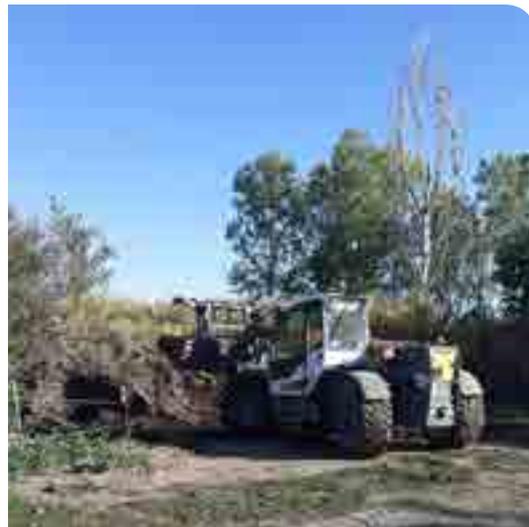
Dépôt communal de déchets verts : un mauvais feuilleton

Les années se suivent... et malheureusement se ressemblent. En début d'été, des objets divers y ont été abandonnés, déclenchant un dépôt de plainte en gendarmerie. Fin juillet, la commune a fait évacuer, à ses frais, l'ensemble des déchets restants au dépôt (le SICTOM avait déjà procédé à plusieurs enlèvements) par l'entreprise Piroux qui pratique broyage et compostage, pour sa propre exploitation agricole. Le 5 août, nous disposions d'une plateforme vide et décidions de la fermer jusqu'à l'automne.

La tempête du 10 août, évoquée précédemment dans ce numéro, est venue perturber nos plans. Nous avons dû laisser la décharge accessible pour accueillir tous les arbres détruits. Alors que la fin de l'été s'annonçait et qu'une nouvelle évacuation était programmée par les services du SICTOM, le dimanche 13 septembre, en fin d'après-midi, nous étions prévenus par un riverain que la décharge était de nouveau en feu.

Que dire devant une telle absurdité ? Une seule étincelle aurait pu faire un brasier du champ de maïs voisin ! Une dizaine de pompiers volontaires de plusieurs casernes (Vichy, Espinasse, Gannat, Biozat) se sont retrouvés mobilisés et ont œuvré, jusqu'en soirée. Là encore, les élus présents sur le terrain, Yves, Joël et Nicolas, ont apporté une précieuse aide avec le matériel communal afin d'éparpiller les déchets semi-brûlés et éviter que le feu ne reparte. Un grand merci à M. Nicolas BAGEL, propriétaire de l'étang, qui a donné la permission au SDIS de pomper l'eau nécessaire, évitant ainsi de perdre du temps et permettant une meilleure maîtrise du sinistre.

Conséquence immédiate : le dépôt a été fermé pendant environ 1,5 mois et tous les utilisateurs se sont retrouvés pénalisés.



Le brûlage des déchets verts est **INTERDIT** pour les particuliers

Depuis 2004, les déchets verts sont en effet assimilés à des déchets ménagers, et le règlement sanitaire départemental interdit aux particuliers tout brûlage à l'air libre, de tous déchets ménagers.

À l'inverse, les agriculteurs, dans le cadre de leurs activités professionnelles, peuvent brûler leurs déchets verts, et notamment le produit des tailles des arbres et haies, en respectant les prescriptions suivantes :

- Distance de 100 mètres à respecter par rapport à tout bâtiment et de 200 mètres par rapport au stockage de matière dangereuse.

Est en outre interdit tout brûlage qui aurait pour conséquence l'envoi du feu, des fumées ou de flammèches vers une route ouverte à la circulation ou vers des bâtiments.

- Le brûlage ne doit pas être effectué en période de grand vent.

Sécurité routière – Mesures de vitesses aux Cluzeaux, dans le bourg et à Martinges.

Suite à des remarques de plusieurs riverains, des contrôles de vitesse ont été réalisés en août dernier en différents points de la commune. Deux points noirs ressortent des mesures :

- RD272 - route des Cluzeaux, en sortie de bourg : 73 % d'excès de vitesse sont enregistrés, à hauteur des nouvelles constructions. Une solution sera étudiée avec les services du Département.
- Les Cluzeaux - rue des Noyers : dans le sens montant, les véhicules roulent majoritairement entre 59 et 64 km/h. Dans le sens descendant, la fourchette est à 62-63 km/h.

Nous prenons conscience du manque de panneaux indicateurs des Cluzeaux aux trois entrées du hameau :

- Route des Cluzeaux (RD272) avant l'intersection avec la rue des Gazets et dans l'autre sens en venant de Lyonne (celui en place n'est pas réglementaire).
- Haut de la rue des Noyers.

L'implantation de ces panneaux instaurera de fait la limitation de vitesse à 50 km/h et des verbalisations pourront s'appliquer si nécessaire.

Nous nous engageons à les implanter dès que possible avec l'accord du Département puisque deux de ces panneaux seront sur la départementale.

Les mesures réalisées à Martinges, rue du Jaunet traduisent un trafic limité et peu d'excès de vitesse.



Un radar pédagogique... qui ne fonctionne toujours pas

Depuis maintenant 6 mois, le radar pédagogique installé route de Charmes ne fonctionne malheureusement pas. Après maintes interventions de l'installateur et quelques jours de fonctionnement, le système solaire ne tient pas et tout s'arrête. Après de nombreux appels et réclamations auprès du fournisseur, nous en sommes au stade du courrier recommandé qui devrait... enfin, nous amener à un échange de matériel. A suivre...

Un miroir a, par ailleurs, été implanté en sortie de bourg, route de Randan, afin de sécuriser la sortie des riverains. Les amendes de police ont financé 30 % de l'investissement.



Action sociale : pas de repas des aînés en 2020

Nous regrettons de n'avoir pu conduire notre traditionnel rendez-vous du 1^{er} mai. Les espoirs de report à l'automne ont été réduits à néant avec la 2^{ème} vague de Covid qui a particulièrement touché notre région.

Outre le repas des aînés (à partir de 65 ans), notre commune conduit différentes actions au profit des habitants de la commune :

- Colis ou Don de Noël pour les personnes seules, âgées de 70 ans et plus, et les foyers dont au moins un membre est âgé de 80 ans,
- Bon d'achat aux élèves partant en classe de 6^{ème}.

Cette année, 49 foyers ont bénéficié du don de Noël d'une valeur de 25 € (à dépenser au Voltigeur) et 14 personnes ont reçu un colis de friandises.

Après avoir perdu deux de nos bénéficiaires en août, quatre autres nous ont quittés fin novembre-début décembre. Parmi eux, Suzanne Maume, 97 ans, qui était la doyenne de notre commune. Nous présentons nos condoléances à l'ensemble des familles éprouvées.

Nous vous rappelons que les membres de la Commission d'Action Sociale (élus et société civile) se tiennent à disposition de toute personne âgée ou fragile pour tout besoin d'aide matérielle (courses alimentaires, pharmacie,...). N'hésitez pas à contacter la mairie !

Merci aux couturières et aux donneuses de tissus !

Le samedi 10 octobre, la municipalité a réuni l'ensemble des personnes qui ont bien voulu (cf n° juillet) faire don de tissus, fils, et « faire chauffer » les machines à coudre pour confectionner plus de 300 masques en tissus dont ont bénéficié de nombreux Biozatois (adultes et enfants). Toutes les demandes parvenues en mairie ont été satisfaites !

Des chèques cadeaux ont été remis à chaque bénévole auquel nous renouvelons tous nos remerciements.

Félicitations aux Biozatois(es) pour les plus belles maisons fleuries !

Le résultat du concours des maisons fleuries est annoncé :

- M et Mme Dichamps, aux Cluzeaux,
- M et Mme Mosnier et M et Mme Millet, à Martinges,
- M et Mme Ray, M et Mme Fournier et M. Rosa et Mme Thomas, dans le bourg.

Chaque lauréat a reçu son diplôme et un chèque cadeau dans une jardinerie.

Un petit buffet « distancé » a été offert à l'ensemble des personnes récompensées pour les masques et les maisons fleuries. Dans l'émotion du contexte (seul « rassemblement » de l'année !), aucun d'entre nous n'a pensé à prendre une photo. Nous nous en excusons !



Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2020

Le 12 novembre dernier, nous avons adressé à la Préfecture de l'Allier une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et de la réhydratation des sols pour la période du 1^{er} janvier au 12 novembre 2020.

La commission interministérielle doit maintenant attendre le rapport annuel de Météo France qui devrait paraître au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Si des fissures sont apparues ou ont progressé sur vos bâtiments en 2020, faites-vous connaître en mairie. Nous pourrions ainsi vous informer dès la publication éventuelle de l'arrêté de reconnaissance. Vous disposez ensuite de 10 jours pour vous rapprocher de votre assureur.



TELETHON à Biozat : pas de tripes en 2020 !

Comme l'ensemble des manifestations, communales ou associatives, le Téléthon a « fait les frais » du contexte sanitaire.

Impossible d'organiser notre rencontre habituelle qui rassemble plus de 200 personnes. L'urne déposée en mairie durant la semaine précédant le week-end du Téléthon a totalisé **715 €** de dons. L'antenne AFM Téléthon de Gannat remercie chaleureusement les donateurs.

Signalons qu'au niveau national, les promesses de dons enregistrent un bond de 25% qui atténue la baisse de la collecte sur le terrain sans pour autant la compenser, puisque l'ensemble des animations totalisaient 40 % des fonds collectés.

Et si nous consommons local ?

Nous avons la chance d'habiter à la campagne et donc de disposer de quelques producteurs à nos portes. Nous avons l'idée de vous les faire connaître. Pas si simple au final ! En effet, il n'est pas nécessairement évident d'avoir accès à ces diverses productions. La vente directe est très encadrée et doit répondre à des normes précises (sanitaires, administratives). Ne s'improvise pas commerçant qui veut. Pour un grand nombre, produire des légumes, du miel ou encore de la volaille ou des œufs, est un passe-temps qui leur permet de profiter pleinement de leurs produits. En cas de surplus, le « bouche à oreilles » fonctionne, permettant d'en faire bénéficier gracieusement leurs voisins.

Des jardiniers ont leurs clients réguliers au marché de Vichy et ne souhaitent pas augmenter leurs productions pour capter une nouvelle clientèle. D'autres agriculteurs produisent des légumes ou volailles en beaucoup plus grande quantité mais ils ont déjà des débouchés bien établis à travers des contrats de productions.

Un seul producteur sur notre commune, propose ses productions à la clientèle locale :

David DESCHAMPS, résidant à Beaulieu (Martinges)

David (*interviewé par Sandra Colot*) explique : « Outre mon exploitation de grandes cultures, je produis un hectare de jardinage. Je propose la vente à la ferme chaque jeudi, 8h-12h et 14h-19h30, du 17 décembre à fin mars-début avril, mes productions de saison :

- Pommes de terre (Agatha et Mona Lisa)
- Carottes (nantaises)
- Oignons, Echalotes
- Endives

Je suis également présent au marché couvert de Vichy le samedi matin.
Réservations possibles au 06 82 35 87 72

Nous vous invitons à lui faire une petite visite !



La bibliothèque reste à votre disposition

Alors qu'Aline avait bien su dynamiser la bibliothèque depuis 3 ans, en créant un vrai point de rencontre hebdomadaire, la Covid a changé quelque peu la donne.

Cependant, nous tenons à vous informer que vous pouvez venir en mairie choisir vos livres à emprunter, aux heures d'ouverture.

Aujourd'hui, en regard de l'allègement des consignes, Aline souhaite être de nouveau au rendez-vous du jeudi.

En 2020, en dépit du contexte sanitaire, Aline se rejouit des chiffres :

- - **11 jeudis de permanence**
- - **59 visites**
- - **142 livres empruntés**

N'hésitez pas à la retrouver en pensant à votre masque et autres gestes barrières !



Le nouveau dortoir de la maternelle a été livré à la rentrée

Le 6 août dernier, les travaux d'agrandissement de la maternelle (cf n° de juillet) ont été réceptionnés. Le chantier a été rondement mené et nous remercions l'ensemble des entreprises pour le respect du planning.

Les enfants se sont très vite appropriés les lieux. La nouvelle salle, outre sa fonction de dortoir, sert aussi de salle d'activités, comme les photos vous le montrent.

Rappelons que ce chantier a bénéficié de subventions à hauteur de 30 % par l'Etat (DETR) et 20 % par la Communauté de Communes (fonds de concours des communes).



Les chantiers d'insertion Galatée, organisés par la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, sont de nouveau intervenus cet été sur notre commune.

Le chantier de l'école, débuté l'an dernier, s'est poursuivi : peinture des volets et de la façade de la salle d'accueil et reprise partielle des murs du cimetière.

Construction des nouveaux ateliers communaux : un chantier qui s'éternise

Dans notre numéro précédent, nous vous annonçons le début du terrassement mi-juillet. Le planning initial prévoyait, en effet, une réception du chantier terminé avant la fin de l'année. Il n'en a malheureusement pas du tout été ainsi... Le terrassement a tout d'abord débuté seulement fin août puis s'est éternisé durant des mois jusqu'à une reprise... début novembre.

Dans l'intervalle, à mi-septembre, l'entreprise de maçonnerie a tout de même réalisé les fondations et les fûts. Plus récemment, le gros béton sous les longrines et contre les fûts ont été réalisés du 25 au 27 novembre. La charpente métallique, elle, a été montée du 30 novembre au 3 décembre.

La pose des longrines se poursuit jusqu'à Noël et début janvier, les murs de bardage devraient être posés, avant le bardage et la couverture métallique, mi-janvier.



Désamiantage et démolition des anciens ateliers

Le chantier s'est déroulé sur le mois de novembre et début décembre.

Le désamiantage de la partie ancienne a été traité en premier. Ensuite, il s'est agi d'un travail de précision où tout a été séparé, isolé, récupéré... Les travaux s'élèvent à 39 380 € HT. L'assurance nous rembourse à hauteur de 17 151 €. Une aide DETR (Dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux) devrait compléter le financement HT à hauteur de 80 %. Il restera donc 7 876 € HT à la charge de la commune.



Un nouvel équipement pour les jeunes

Nous l'avions annoncé dès juillet 2019 mais l'incendie des ateliers de l'automne nous avait obligés à reporter l'investissement. La plateforme en enrobé a été réalisée au cours de la 1^{ère} quinzaine de septembre. Le jeu proprement dit a été installé à partir de début novembre. Après contrôle de l'installation et mise en place du règlement, le stade multisports ou city stade, sur lequel peuvent se pratiquer différents jeux de ballons, a été ouvert au public le samedi 28 novembre.



Coût de l'investissement HT

Dépenses		Recettes	
Plateforme en enrobé	14 595,00 €	DETR (Etat)	11 502,00 €
City stade	31 050,00 €	Région	11 400,00 €
		Conseil Départemental	13 614,00 €
TOTAL dépenses	45 645,00 €	TOTAL recettes	36 516,00 €
		Reste à charge pour la commune	9 129,00 €

Tous nos remerciements à Guy Dubessay, aux manettes pour le déchargement de la livraison et à ebCrea pour la fourniture gracieuse du panneau « Règlement ». Un grand merci également à l'ensemble de nos financeurs, Etat, Région et Département, qui nous permettent d'atteindre le seuil maximal des 80 %.

Quelques recommandations : l'accès au city stade est libre et se fait obligatoirement par le plan incliné en enrobé. Des chaussures de sport, non terreuses, sont obligatoires sur l'aire de jeux. Pensez à lire attentivement le règlement !

De multiples « petits » travaux réalisés en régie

- La clôture de l'aire de jeux des tout petits a été entièrement reprise. Un portillon a été rajouté côté tyrolienne. Un rappel aux utilisateurs : l'accès se fait par les portes et « non par les fenêtres ». Espérons que le matériel soit un peu mieux respecté à l'avenir !
- Dans la mairie, une porte a été posée au bas de l'escalier, avant l'accès à la cave. Elle coupera le froid et l'humidité qui remontaient dans le hall d'entrée.
- Une clôture provisoire, permettant de protéger le gazon récemment semé autour du stade, a été implantée. Un plan incliné en enrobé, situé derrière l'un des buts, a été réalisé afin de donner un accès propre au city stade. Une poubelle sera prochainement mise en place.



Deux chemins ruraux ont été réparés

L'entreprise Irrmann Papon est intervenue la 1^{ère} quinzaine de novembre sur 2 chemins :

- Le chemin des Marais a été scarifié, reprofilé et compacté pour créer une pente transversale. L'accotement a été dérasé pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement. Des matériaux disponibles à la commune et deux camions de cailloux ont été apportés ponctuellement.
- Le chemin des Vignes, où l'eau stagnait également souvent et était difficilement praticable, a connu le même type de travaux, sans aucun apport de matériaux. Ce programme de travaux s'est élevé à 2 676,90 € HT.



Chemin des Marais



Chemin des Vignes

• Le mur du cimetière situé derrière le columbarium a été nettoyé. Les nouvelles cases de columbarium et le jardin du souvenir ne sont pas livrés à ce jour, Ludovic ayant été débordé.

• Divers travaux de voirie ont été également réalisés : rebouchage trous, busage rue de la place Chantelle et réalisation de plusieurs caniveaux. L'aménagement des abords de cette rue se poursuivra au cours des prochains mois.

Merci à Didier et Fredy pour l'ensemble de ces travaux très variés.



Le marché assainissement a été soldé

Les analyses du Bureau de la Qualité de l'Eau, réalisées sur la lagune en juillet dernier, suite à la tranche de travaux réalisés route des Cluzeaux en 2019, nous sont parvenues en octobre. Les normes d'épuration sont bien respectées. Le volume hydraulique (sur lequel nous sommes challengés) apparaît à hauteur de 1,2 m³/h, soit 77,2 % de la capacité nominale de la station (ce qui laisse une certaine marge). La tranche de travaux effectuée en 2018-19 semble avoir apporté une partie de correction et il ne nous semble pas, à priori, nécessaire de poursuivre des travaux très coûteux, sans aucune assurance de nouveaux progrès apportés à la lagune qui, par ailleurs, épure tout à fait correctement.

Après validation de la Police de l'Eau, nous avons donc validé en Conseil Municipal du 17 novembre dernier, le fait de solder notre marché assainissement pour lequel une tranche optionnelle supplémentaire était prévue. Le solde des subventions prévues (Agence de l'Eau et Conseil Départemental) sera seulement perçu début 2021.

En 2021 ou 22, un nouveau curage de la lagune devra être réalisé en regard du volume de boues accumulées et du délai réglementaire en la matière.

Rentrée en musique



Notre école, avec plus d'une centaine d'enfants inscrits (106) a débuté l'année en chansons. En effet, suite à un projet national, l'école de Biozat a été choisie pour mettre en avant l'éducation musicale.

Hélène Nurit, dumiste à l'école de musique communautaire, est venue travailler avec les enfants et leurs enseignants le chant « *J'ai rêvé d'un autre monde* » ; et le vendredi 4 septembre, tous les élèves de l'école, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, ont présenté leur production devant les parents, les représentants de l'Education nationale et les représentants politiques : Véronique Pouzadoux, Présidente de la communauté de commune St-Pourçain Sioule Limagne et Noëlle Seguin, Maire.



Une rentrée scolaire ordonnée

Afin de limiter les échanges entre classes, nous avons maintenu l'accès à l'école par 3 entrées différentes : 1 grande rue et 2 rue de l'école. Chacun connaît maintenant « son portail » et les consignes sont bien respectées.



L'équipe pédagogique est stable ; tous les enseignants ont retrouvé leurs élèves. Cependant, beaucoup de projets restent en suspens en attente de l'évolution sanitaire.

Effectifs et répartitions



Aurore DELORME PS/MS

25 élèves (9 + 16) appuyée par Gaëlle GLOMOND, ATSEM



Jessica BEHTI GS

16 élèves



Lilian LAVERGNE / Lorène DELAIGUE CP/CE1

19 élèves (15 + 4)



Amandine VOGRIG CE1/CE2

25 élèves (13 + 12)

NB : Les photos ont été prises avant la décision du gouvernement d'imposer le masque aux enfants > 6 ans



Rodolphe QUINTIN CM1/CM2

21 élèves (11 + 10)

Après les vacances de Toussaint, le protocole sanitaire a été renforcé et tous les enfants de plus de 6 ans, comme tout le personnel, enseignants et employés municipales depuis la rentrée, ont dû porter un masque. Les enfants de CP et CE1-CE2 ont bénéficié d'un masque en tissu offert par le Conseil Régional. Les élèves de petite et moyenne section ont découvert leur classe agrandie et plus lumineuse. Les élèves, fréquentant la garderie ainsi que Nathalie Connord, ont pu réintégrer leur ancien local, devenu pendant 2 ans, le dortoir.



Afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires en matière de nettoyage, la municipalité a embauché Roxanne MICHEL en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) pendant un an. Ce contrat est pris en charge à 50 % par l'Etat. Roxanne assure également la surveillance des enfants à la pause méridienne et pallie, chaque matin, l'absence de service civique avec l'enseignante des GS.

Un Noël à l'école... en année Covid

Comme toutes les autres manifestations festives de la commune, le marché de Noël des enfants de l'école fait les frais de la situation sanitaire.

Le loto du Comité des Fêtes qui finance habituellement les cadeaux remis aux enfants n'a évidemment pas pu se tenir. Pour combler ce manque, la commune a tenu à apporter sa contribution, à hauteur de 1 500 €, afin que les enfants ne soient pas pénalisés. Ainsi, le **18 décembre** dernier, membres du Comité des Fêtes et élus de la commission municipale « Ecole » se sont rejoints pour distribuer un livre à chaque élève et quelques friandises offertes par le Comité.

Signalons que c'est La Maison de la Presse de Gannat qui a été sollicitée pour la fourniture des livres. **Joyeux Noël à tous !**



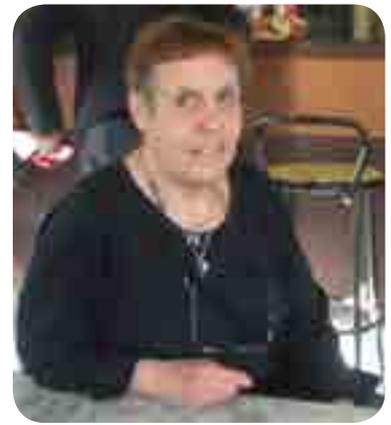
Repas de Noël à la cantine le 15 décembre



Les élus visitent les locaux scolaires

L'ensemble du Conseil Municipal était invité à visiter les locaux le 2 octobre dernier. Occasion de rencontrer le personnel communal travaillant à l'école et aussi de repérer les améliorations potentielles à apporter ici ou là, même si une réunion plus technique sera programmée prochainement.





Une page se tourne au Voltigeur

Après 16 ans d'activité, Michèle SIEKANIEC a décidé de prendre une retraite bien méritée. Elle avait repris notre dernier petit commerce début 2005, plutôt en mauvaise situation. De par ses efforts, elle est, non seulement parvenue à le maintenir, mais également à le développer en proposant de nouveaux services : dès 2005, elle devenait Point Multi-Services avec photocopie/fax/point internet (une nouveauté pour l'époque !) ; en 2007, s'ajoutait le Relais Poste suite à la fermeture définitive du Bureau.

Ce long exercice à Biozat s'est terminé le 29 octobre dernier, avec une année difficile où le bar a été fermé durant la majeure partie de l'année et où les contraintes sanitaires se sont imposées. Après deux ans de recherche, un repreneur s'est enfin présenté courant 2020 et a fait l'acquisition du fond de commerce à l'automne. Il s'agit de Mme Annick DUMONTIER à qui nous souhaitons la bienvenue et laissons la place pour se présenter. Encore un grand merci à Michèle pour les services rendus ! Nous nous faisons son interlocuteur en remerciant chaleureusement les services de la Communauté de Communes, en particulier Justine qui se reconnaîtra et qui a beaucoup soutenu Michèle dans sa recherche de successeur.

Notre commerce local a fait peau neuve depuis le 16 novembre dernier



C'est désormais Annick DUMONTIER, épaulée par son fils Quentin, qui a repris les rênes du Voltigeur avec un bel enthousiasme, une volonté de diversifier les services proposés et des idées pour rendre l'espace plus accueillant, chaleureux et vivant pour les Biozatoises et Biozatois.

"J'ai été accueillie avec de beaux sourires cachés sous le masque, car il est malheureusement encore bien présent dans notre paysage mais le contact lui, était fort sympathique !" déclare Caroline. Annick nous vient d'Yzeure dans l'Allier et connaît le domaine du commerce car elle était auparavant gérante d'une grande fleuristerie à Moulins. Adeptes et originaire de la campagne elle-même, elle aspire au calme et à plus de tranquillité d'où sa venue à Biozat.

En cours de rafraîchissement pour rendre les espaces plus lumineux et accueillants, le Voltigeur a d'ores et déjà ré-ouvert et assure une partie des services proposés auparavant,

actuellement limités à cause du contexte sanitaire, mais qui seront de nouveau accessibles dès que la situation le permettra.

Soucieuse de diversifier les services proposés et de donner plus de choix, Annick a déjà étoffé l'espace boulangerie avec une plus grande variété de pains à la vente, en plus des habituels (baguette tradition, pain de campagne, baguette de meule, baguette aux céréales, pain complet (sur demande)).

Il est possible de lui passer commande (au plus tard la veille avant 18h) pour d'autres produits de boulangerie, plus spécifiques (notamment pour la pâtisserie : gâteaux, tartes, etc...) ou dans de plus grandes quantités. Une fiche des produits de boulangerie/pâtisserie disponibles est consultable et récupérable sur place au comptoir de l'épicerie, et n'hésitez pas à solliciter Annick, elle vous dira ce qui est possible.

Dans les nouveautés **côté boulangerie**, elle propose aussi désormais des feuilletés tous les jours, sur commande (sauf le jeudi), avec affichage du « feuilleté du jour » au comptoir de l'épicerie et sur le site de la mairie. Le VENDREDI, le pâté aux pommes de terre vous est aussi proposé sur commande (la veille), et il semblerait qu'il connaisse déjà un franc succès auprès des Biozatois(es), notamment dans sa version spéciale avec la fameuse tranche de bleu sur le dessus !
À TESTER !

Côté épicerie et d'ordre général, Annick a la volonté d'améliorer le rapport qualité/prix des produits proposés à la vente pour rendre plus accessibles les produits du quotidien et le « dépannage ».

Le **coin POSTE** (retrait et envoi de colis, lettres recommandées, achat de timbres) fera aussi office de guichet pour le retrait d'espèces pour les clients de la Banque Postale.

Côté FDJ (Française de Jeux), la grande nouveauté à Biozat c'est l'accès au tirage de l'EuroMillions, du Loto, du Keno, et du PARIONS SPORT au comptoir du bar depuis le 4 décembre. Le grattage est toujours disponible. Pour rendre des démarches plus accessibles et plus pratiques à Biozat, elle propose dès à présent, **en partenariat avec la DGFIP**, le règlement (par carte bancaire ou en espèces) de certains de vos impôts et factures présentant un QR code à scanner sur place, sur présentation de l'avis.

Actuellement le **côté bar** pour la vente de boissons est toujours fermé, au vu de la crise/contexte sanitaire, dans l'attente des nouvelles mesures gouvernementales... Vivement que nous puissions retourner boire un petit café avec nos nouveaux gérants !

Dans les projets futurs, le Voltigeur envisage de proposer une formule restauration le temps de midi du lundi au vendredi, sous réserve de travaux et transformations à effectuer dans un premier temps, et en fonction de la demande et des besoins, mais ce ne sont pas les idées qui manquent !

Annick envisage (et a déjà commencé) des partenariats avec les producteurs locaux qui seraient intéressés pour la vente de légumes, fruits, produits laitiers, miel etc... à l'épicerie, dans une démarche de consommer plus local et de saison ! (Actuellement sont accessibles : carottes, pommes de terre, et endives ... de chez David DESCHAMPS).

Une petite précision pour les bénéficiaires des bons de Noël (offerts par la Mairie) : Ces bons sont à valider exclusivement au Voltigeur, cette année. Vous avez la possibilité, entre autres produits proposés au Voltigeur, de demander de la volaille POUZADOUX.

En résumé, les services disponibles

- **Epicerie**
- **Espace boulangerie**
(du lundi au mercredi, puis du vendredi au dimanche)
- **Tabac**
- **Comptoir des jeux**
(grattage, tirage)
- **Comptoir partenaire DGFIP**
(règlement de certains impôts et factures)
- **Services de la Poste** (retrait/envoi de colis, lettres en recommandé, achat de timbres, retrait d'espèces pour les clients de la Banque Postale)
- **La Montagne** est toujours disponible quotidiennement, (en quantité aléatoire) ...

Retrouvez le Voltigeur sur facebook.

Nouvelles activités à Biozat

Multi Services LS AUVERGNE

Besoin d'un coup de mains pour tous vos petits travaux ? N'hésitez pas à me contacter. LABOURIER Steeven

Bricolage, jardinage, déménagement, nettoyage, prestations de services, découpe de bois, livraison de courses, ... Devis gratuit sur demande.



EURL J.FAUCHERE

Eurl J.FAUCHERE
03800 BIOZAT

-Entretien et aménagement extérieur
broyage/débroussaillage/tonte/taille/élagage/abattage...

-Prestations de services agricoles

Tel: 06 61 10 88 07
julien.fauchere@orange.fr
Siret: 891 377 467 00016 - APE: 8130Z

La municipalité se mobilise pour vendre le pain

Durant la période de travaux, du 30 octobre au 15 novembre, les élus du Conseil Municipal se sont relayés pour « tenir » le dépôt de pain, afin que les clients ne pâtissent pas trop de la période de fermeture.

Le service éphémère a été, semble-t-il, très apprécié.



Amicale Laique • Rentrée sportive stoppée dans son élan



En septembre dernier, nous avons tous repris le chemin des activités sportives, en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale. Pour cette saison, tous les cours se déroulent à la salle communale, avec Jean-Claude CHAROY comme intervenant. Le lundi, Body Karaté de 19h à 19h45 et Renforcement musculaire de 19h45 à 20h30. Le mercredi, gym douce de 10h à 11h.

Nous avons effectué une bonne rentrée sportive, malgré un nombre d'adhérents en baisse cette saison. Mais c'était sans compter sur la situation sanitaire qui nous a rattrapés et nous a obligés à nous stopper dans notre élan.

Le Comité Départemental de Gym Volontaire a mis à disposition des adhérent(e)s des cours en ligne, afin que chacun puisse continuer à pratiquer durant cette période plus ou moins confinée. Nous espérons une reprise en début d'année 2021, avec cette fois-ci une continuité jusqu'aux vacances d'été.

Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous en janvier 2021, les deux premiers cours d'essai sont offerts !

Je tiens à remercier toutes et tous les adhérent(e)s pour leur fidélité à notre association, malgré la situation actuelle.

J'en profite aussi pour remercier la mairie pour leur adaptation dans la mise à disposition des salles communales et pour la confiance qui nous est accordée quant à la tenue des différentes activités.

Anciens Combattants

La situation sanitaire a, une nouvelle fois, contrarié nos projets. La commémoration du 11 novembre, comme celle du 8 mai, a dû se tenir à effectif très réduit. Seuls le Président, Jean-Pierre LAURENT et le porte-drapeau, Guy DUBESSAY, ont assisté à la cérémonie aux côtés de Mme le Maire accompagnée de 3 élus et du Chef de corps des Sapeurs Pompiers, Sébastien TORTOZA.

Les remises de médaille des anciens combattants à Gérard GOUGAT et Bernard CHABRIER, initialement prévues, sont malheureusement encore reportées à des jours meilleurs. Nous en profitons pour transmettre tous nos encouragements à Gérard, hospitalisé depuis plusieurs semaines, suite à une opération et à de graves complications auxquelles est venu s'ajouter la Covid.



Chasse

Si le premier confinement n'a pas trop perturbé notre activité, le second a considérablement réduit la saison 2020.

Nous n'avons disposé que de 7 journées de chasse possibles sur les 14 prévues ce qui est très faible. Le lièvre était cependant présent en assez grand nombre et certains chasseurs ont réussi à prélever leurs deux lièvres autorisés. Le raccourcissement de la durée de la saison a néanmoins permis de ménager cette espèce et de favoriser la reproduction pour l'an prochain.

L'abandon des manifestations habituelles pour cause de Covid :

- banquet du mois d'avril,
- concours de belote également en avril,
- méchoui à la fin juin,

a mis les finances de notre société à rude épreuve et nous espérons que l'année 2021 nous permettra de reprendre ces activités afin de bien préparer la saison prochaine.

BIOZAT Tennis de Table 2020 "Co-vidé" / 2^{ème} confinement !

Malgré la Covid, BIOZAT TT accueille 40 pongistes de 6 ans à 75 ans, autant qu'en 2019 !
Le club biozatois engage 5 équipes en championnat FFTT : en Pré-Régionale D1-D2 et D3
3 journées de championnat ont eu lieu, la 4^{ème} devrait se jouer le 24 janvier 2021...



Activité sportive et ludique qui allie : Physique-Mental-Adresse-Concentration...
Soyez les bienvenus ! En loisir ou en compétition, la convivialité est assurée...

Jean-Baptiste anime les entraînements adultes, Christophe et Jérémy animent ceux des jeunes. Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.



BTT1 en Pré-Régional : 2 victoires - 1 défaite



BTT2 en D1 : 2 victoires - 1 défaite



BTT3 en D2 : (capitaine Patrick absent)



BTT4 en D2 : 2 victoires - 0 défaite



BTT5 en D3 : 2 honorables défaites



1^{ère} séance des jeunes pousses de 6 à 9 ans

L'avenir du club devrait être assuré grâce à ses nombreux jeunes de 6 à 15 ans et à l'engagement de Christophe et Jérémy... leurs remarquables entraîneurs, les mercredis de 16 à 18 ou 18 à 20 heures.

Venez pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition. Entraînements à la Grange à 18 h les Mardi et Jeudi.

Club du 3^{ème} age

Toutes les animations programmées de mars à décembre 2020 ont été annulées. La situation sanitaire ne nous laisse pas d'autre choix que de reporter toutes nos manifestations (voyages, goûter d'anniversaires, café-théâtre, concours de belote, bûche de Noël, etc...). Tous ces événements seront, bien entendu, au calendrier 2021 si nous avons le feu vert des autorités.

Hommage

Il nous est difficile de ne pas avoir une pensée pour Mme Renée Glomond, 88 ans, qui est partie rejoindre les étoiles, il y a quelques semaines seulement. Elle avait quitté le club, voilà 2 ans, pour raison de santé après une quinzaine d'années passées parmi nous. Nous n'oublierons ni son joli sourire, ni sa gentillesse.

Renée Glomond



Suzanne Maume

Quelques jours plus tard, nous apprenons que Mme Suzanne Maume, elle aussi, est partie pour un autre monde à l'âge de 97 ans.

De 1984 à 2012, Mme Suzanne Maume, a été membre du club et a aussi secondé son mari dans son rôle de Président de 1989 à 2003. Tous deux ne comptaient pas leur temps pour de nombreuses visites aux malades. Nous les en remercions encore. Petit bout de femme, au caractère bien affirmé, nous garderons d'elle sa générosité, son dynamisme et sa bonne humeur.

L'assemblée générale prévue, comme chaque année, n'aura pas lieu en février 2021 en raison de la crise sanitaire. Elle sera reportée à une date ultérieure. Dans ce contexte actuel, nous ne pouvons prévoir de date pour la reprise de nos activités mais cela ne se fera pas avant mars 2021. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé dès que cela sera possible.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous et de vos proches !



West Dance Story

Après une fin d'année dernière compliquée, suite à la crise du coronavirus, les cours avaient repris début septembre par une journée d'initiation. A cette occasion, les membres du bureau ont tenu à rendre un petit hommage à Julie qui a fêté ses 20 printemps et lui ont remis un cadeau pour l'occasion.

Hélas, après deux mois, le 30 octobre, suite aux annonces du Président de la République, le confinement était de retour et les danseurs de WDS, obligés de ranger les santiags.

On espère vivement pouvoir reprendre nos activités assez rapidement. En effet, tous les bals ayant été annulés, les occasions de retrouver les ami(e)s de la Country se font rares.

Le club qui positive, annonce, malgré tout, son bal du 29 mai 2021 à la Grange avec, si on le peut, un repas servi aux danseurs qui apprécient de venir nous rendre visite.

En cas de reprise, les cours ont lieu aux horaires habituels :

.....
Lundi 20h00 Salle préfa : couples
Mardi 20h00 Salle préfa : inters
Mercredi 20h00 Grange : débutants & novices

Contact :

Martine 06 85 32 34 05
 Christian 06 27 43 14 18



En cette fin d'année 2020, nous faisons le point sur l'année écoulée :

L'effectif du centre de secours s'élève à 15 personnes, dont 4 personnels féminins, 2 personnels du SSSM, et 1 personne en double affectation.

- Prise des fonctions de Chef de Centre au 1^{er} Janvier 2020 de l'Adjudant Sébastien TORTOZA.
- Recrutement de Sarah COUTIERE au 1^{er} janvier 2020, Stéphanie GONIN et André LEGER au 1^{er} octobre 2020, et la mutation de Anaïs VENTURA DE JESUS au 1^{er} janvier 2021.



En ce qui concerne les formations :

- Obtention PSC1 (secouriste isolé) : André LEGER et Stéphanie GONIN
- Obtention du module "transverse" (1^{er} module secours à personne) : Axel VACHER, André LEGER, Stéphanie GONIN et Sarah COUTIERE
- Obtention du module "SUAP" (2^{ème} module secours à personne) : Jérôme CONSTANT et Axel VACHER
- Obtention du module PPBE-DIV (interventions diverses) : Jérôme CONSTANT

La crise sanitaire qui nous touche cette année a eu un impact majeur sur les formations, ce qui devrait se rattraper sur l'année 2021 avec 30 demandes de stages faites par le personnel.

Nombre d'interventions pour l'année 2020 :

- Secours à personnes : 33
- Missions incendie : 11
- Interventions diverses : 10

Un total de 54 interventions, dont 21 compléments de personnel et/ou renfort sur les communes de Gannat et Espinasse-Vozelle (chiffre au 07/12/2020).

La passation de commandement entre le Capitaine Éric VACHER et l'Adjudant Sébastien TORTOZA qui a été repoussée deux fois, devrait se tenir au cours du 1^{er} semestre 2021 en fonction du contexte sanitaire.

Adjudant Sébastien TORTOZA
Chef de Centre
Centre de Secours de Blozat
sebastien.tortoza@sdis03.fr
Tél. 06 08 32 01 84



Cette crise sanitaire sans précédent a mis à mal toute cette convivialité qui nous est chère, nous permettant de garder contact et de passer d'agréables moments en compagnie de nos anciens sapeurs pompiers, élus, familles et tout simplement amis, notamment lors de notre banquet du 14 juillet et de notre traditionnelle Saint Barbe. C'est pourquoi je vous invite tous à rester prudents et respecter les gestes qui nous permettront de venir à bout de cette situation.

En ce qui concerne notre tournée de calendriers, la situation est évolutive, nous espérons pouvoir vous rendre visite ; en cas d'impossibilité les calendriers, vous seront remis dans vos boîtes aux lettres ; vous pourrez effectuer un don en le déposant à la mairie, ou dans une boîte aux lettres à la caserne. D'avance merci !

Passez de bonnes fêtes, et surtout, prenez soin de vous.

Adjudant-Chef Bernard RICORDEAU.
Adjoint au Chef de Centre.

Théâtre Enfants

Après une fin d'année avortée, nous repartons cette année avec l'envie plus forte de faire découvrir aux enfants les différentes formes du spectacle vivant et vous présenter, comme tous les ans, un spectacle de qualité, qui aura pour point d'orgue les 30 ans de l'association. Une quarantaine d'enfants, répartis en 5 groupes, le prépare déjà !

Avec ce nouveau confinement, l'adaptation est de rigueur, comme beaucoup de clubs et associations, nous travaillons pour certains en visio. Malheureusement les manifestations d'Halloween ont dû être annulées, tout comme les calendriers, édités avec nos partenaires que nous remercions une nouvelle fois, n'ont pu être réalisés suite à la crise sanitaire.

Nous sommes impatients de pouvoir tous nous retrouver, de reprendre les répétitions et vous attendons nombreux pour applaudir nos petits acteurs.

Si, parmi les Biozatois, certains souhaiteraient nous rejoindre dans l'aventure, n'hésitez pas à contacter Rodolphe Pailheret au 06 80 03 16 23.



Théâtre des 3 Roues

Comme pour toutes les associations, la saison 2020/2021 sera une période compliquée à gérer. La situation sanitaire, ayant clôturé la précédente saison, le 10 mars 2020, la troupe s'est tout de suite remobilisée pour rechercher une nouvelle comédie. C'est la pièce de Vivien LHERAUX, « **Allez ! On danse !** » qui a été choisie. Après 10 semaines de répétitions, la troupe était prête à repartir pour une saison riche de 46 représentations.

Malheureusement, le contexte sanitaire n'a pas permis le démarrage de la saison, prévu début octobre. 18 séances étaient programmées sur le dernier trimestre 2020.

Seulement 3 ont pu être effectuées (Brioude, St-Germain des Fossés et Buxières les Mines).

La reprise pour 2021 est prévue le 9 janvier à St-Yorre. 28 dates sont calées jusqu'en mai prochain. Mais compte tenu de la situation sanitaire d'aujourd'hui, nous n'avons aucune visibilité sur la tenue ou non de ces représentations.

Néanmoins il faudra que la troupe reste mobilisée tout au long de cette période d'incertitude.

La séance prévue à Biozat le 8 novembre 2020 est reportée au dimanche 14 février 2021.

Le Festi'théâtre n'a, bien sûr, pas pu avoir lieu en mai dernier. Sitôt la déception passée, le comité d'organisation a décidé de préparer une nouvelle édition en 2021. En principe, nous repartirons avec les 11 troupes prévues en 2020 et, pour la plupart, déjà présentes en 2019.

Le 12^{ème} Festi'théâtre se déroulera donc du 6 au 16 mai 2021 à la Grange à Biozat. Nous espérons tous que cette belle manifestation puisse avoir lieu dans de bonnes conditions.

Souvenons-nous de ces 10 jours de bonheur et de plaisir en mai 2019 pour toutes les troupes et pour le public qui était venu en nombre tout au long du festival. Nous vous attendons nombreux en mai prochain à la Grange pour passer encore de bons moments ensemble !



Vous pouvez retrouver toutes les infos sur la troupe et sur le festival sur notre site : www.theatredes3roues.fr



Véronique POUZADOUX
Présidente

Maire Ville de Gannat

- Conseillère Départementale
- Présidente Association des maires et des Présidents d'intercommunalités de l'Allier
- 1ère Vice-Présidente de l'Agence Attractivité du Bourbonnais
- siège à Auvergne Rhône Alpes Entreprises et au Naturopôle Nutrition-Santé



Emmanuel FERRAND
1er Vice-Président

Economie, Emploi et Contractualisation
Maire de Saint-Pourçain sur Sioule

- Conseiller Régional Auvergne Rhône Alpes - délégué aux fonds Européens
- Vice-Président du SIVOM Val d'Allier
- Commission Attractivité Territoriale*



Stéphane COPPIN
2ème Vice-Président

Animations, Culture, Sports, Vie Associative
Maire d'Ebreuil

- Commissions Vitalité Territoriale*
- Syndicat Mixte de Villemouze, Fêtes et Animations
- siège à Radio Coquelicot



Gérard LAPLANCHE
3ème Vice-Président

Finances, Commande Publique
Maire de Fleuriat

- Commission Ressources Territoriales*
- Président SIVOM Sioule et Bouble
- siège à Pays Vichy Auvergne et LEADER +



Claire MATHIEU-PORTEJOIE
4ème Vice-Présidente

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
Maire de Jentzat

- Commission Vitalité Territoriale*
- 1ère Vice-Présidente du SICTOM Sud-Allier
- siège à la Mission Locale de Vichy

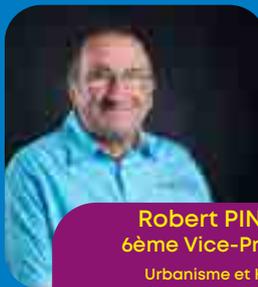


Daniel REBOUL
5ème Vice-Président

Services au public, Portage de repas,

Logement
Maire de Navas

- Commission Solidarités*
- Vice-Président Mission Locale Vichy
- siège à LEADER + , Pays Vichy Auvergne, Mission Locale Moulins, Fêtes et Animations



Robert PINFORT
6ème Vice-Président

Urbanisme et Habitat

Maire de Saint-Germain-de-Salles

- Commission Aménagement territorial*
- siège au CAUE Allier et FEDESCOT



Jacques GILBERT
7ème Vice-Président

Tourisme, Hébergements touristiques et

Pleine Nature

Maire de Charroux

- Commission Attractivité Territoriale*
- Président de Val de Sioule Tourisme
- siège à Radio Coquelicot, Pays Vichy Auv. et LEADER +



Noëlle SEGUIN
8ème Vice-Présidente

Mobilités et Santé

Maire de Bizot

- Comité de suivi de Bayet
- Commission Solidarités Territoriales*



Gilles JOURNET
9ème Vice-Président

Agriculture, Viticulture, Eau et Énergies

Maire de Paray-sous-Briailles

- Commission Aménagement Territorial*
- Président du Syndicat Mixte de Villemouze, Comité de suivi Bayet
- Siège à Grandes Cultures Auvergne, SAGE Sioule et SDE03

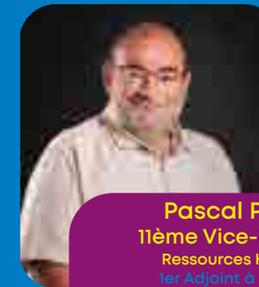


Arnaud DEBRADÉ
10ème Vice-Président

Economie de proximité et Plan Alimentaire Territorial

Maire de Louroux-de-Bouble

- Commission Attractivité Territoriale*



Pascal PALAIN
11ème Vice-Président

Ressources Humaines

1er Adjoint à Chantelle

- Siège au CNAS
- Commission Ressources Territoriales*



Martine DESCHAMPS
12ème Vice-Présidente

Travaux, Patrimoine et Chantiers d'insertion
Maire de Saint-Dizier-la-Forêt

- Commissions Ressources Territoriales*

*Les commissions communautaires :

Aménagement Territorial : urbanisme, habitat, agriculture, viticulture, énergies et eau

Attractivité Territoriale : économie, zones d'activités, emploi, tourisme, pleine nature, commerce de proximité, plan alimentaire territorial

Ressources Territoriale : travaux, patrimoine communautaire, finances, mutualisation

Solidarités Territoriales : mobilités, portage de repas, santé, services au public, logements

Vitalité Territoriale : petite enfance, enfance, jeunesse, culture, animations, vie associative et sports

comcom-cospsl.fr

04 70 47 67 20
ccomcom-cospsl.fr





Le Relais Assistants Maternels (RAM)

de la Communauté de Communes St Pourçain Sioule Limagne

Ce service intercommunal de proximité est un lieu d'informations, d'écoute, de rencontres et d'échanges autour du jeune enfant. Il est ouvert à tous : assistants maternels, parents, enfants de moins de 6 ans, gardes d'enfants à domicile.

Composé d'une équipe de 4 animatrices, 3 d'entre elles se déplacent sur l'ensemble du territoire pour l'animation des temps collectifs, 1 animatrice est à l'accueil téléphonique au siège du RAM et s'occupe également de la Ramothèque.

Le RAM propose :

• Des permanences d'informations administratives et juridiques :

- Informations et accompagnement des parents, futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant : accueil individuel ou accueil collectif, avec des échanges autour du bien-être de l'enfant et des réponses à leur questionnement ;
- Informations et accompagnement en matière de droit du travail : contrat de travail, calcul de mensualisation, congés payés, etc... auprès des parents-employeurs et des assistants maternels ;
- Informations sur le métier d'assistant maternel (candidat à l'agrément) : démarches pour obtenir l'agrément, les aides à l'installation et les autres métiers de la petite enfance pour une évolution de carrière.

• **Une Ramothèque** dans les locaux du Ram, qui est un lieu de ressources de revues administratives et d'activités manuelles, sonores ou visuelles.

• Des temps collectifs

Ces temps d'animation permettent aux enfants une ouverture aux autres afin de se socialiser et aux professionnel(le)s de rompre leur isolement, tisser des liens et de participer à la construction de leur identité professionnelle. Le programme des animations est disponible sur demande au RAM. Une fiche de renseignements devra être complétée avant toute participation.

Un temps collectif par mois se déroulera dans la petite salle des fêtes située à côté de la mairie de Biozat, le vendredi matin de 9h30 à 11h30. **Il serait dommage de ne pas profiter d'un tel service, non ?**



Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à vous rendre 4 allée Jusserand à Gannat ou téléphoner au 04-70-32-57-18



Sur la photo prise le 11 décembre : Viviane Portier, animatrice Relais Assistantes Maternelles (RAM) du secteur de Gannat, assistée de Lisa BOUFFIN, stagiaire.

Etat civil - AOÛT À DÉCEMBRE 2020

NAISSANCES

Maria MATAR	24 juillet
Nolan ROMAN	22 août
Gabin ROSSIGNOL	21 septembre
Ambre MOUSSIER	31 octobre

MARIAGE

John PROST & Stéphanie MAVIERT	28 novembre
--------------------------------------	-------------

DÉCÈS

Robert CROCHET	6 août
Guy RABUSSON	11 août
Didier BOURLET	27 septembre
Roger FARHATE	23 novembre
Pierre BEAUGHARD	26 novembre
Renée GLOMOND née TIXIER	29 novembre
André CROCHET	2 décembre
Suzanne MAUME	4 décembre
Jean-Claude SABATIER	17 décembre

Salle communale

Les tarifs de location restent inchangés pour 2021

Eau (SIVOM Sioule & Bouble) 04 70 90 02 89

Réseaux d'électricité

Panne, accident, urgence	09 726 750 03
Demande de raccordement	09 708 319 70 + choix
Service client	09 708 319 70 + choix 2

Dépannage téléphone3900

ORANGE 7j/7 et 24h/24

Ordures ménagères04 70 45 51 67

SICTOM Sud-Allier

Communauté de Communes ..04 70 47 67 20

Trésorerie de Gannat04 70 90 02 36

Ecole de Biozat04 70 56 51 29

SAMU15

Pompiers18

Cabinet infirmière Biozat07 82 57 87 80

Police17

Gendarmerie04 70 90 87 09

Pharmacie de garde3915

Centre Hospitalier de Vichy ...04 70 97 33 33

Disparition d'un enfant116 000

Enfance maltraitée119

Centre anti-poison04 72 11 69 11

SOS Femme battue3919

Conseil municipal à la salle préfa le 17-11-2020





*B*ulletin *M*unicipal

n° 36 - Janvier 2021

